

L'an Deux Mille Vingt Quatre et le Cinq Juillet à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 28 juin 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul Marie BARTOLI, le Maire.

**OBJET** : Projet de création de l'Écomusée de la mer.

**PRESENTS** : Paul-Marie BARTOLI, Dominique CARLOTTI, Michel COLONNA, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colette ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, Myriam PUTHOD-HONORE, Elisabeth TABERNER.

**PROCURATIONS** : Audrey CASSETARI-DOMENICHINE à Christine PINNA, Virgile CAVALLI à Michel COLONNA, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Elisabeth TABERNER, Thierry GIRASCHI à Santa DUVAL, Margaux ROBINET-MONDOLONI à Paul-Marie BARTOLI, François-Joseph SCANAVINO à Ange LARI, Lydia WARTON à Ange-François LECA-MONDOLONI.

**ABSENTS** : Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire soumet au conseil municipal l'étude de faisabilité relative à la réalisation d'un Écomusée de la mer à Propriano, réalisée par le bureau d'étude Sud Concept. Il rappelle que les orientations stratégiques ont été présentées et validées à l'occasion du séminaire stratégique du 14 février 2024 qui s'est tenu à la Mairie de Propriano.

Séminaire auquel étaient invitées les personnes ressources issues du monde socioprofessionnel, associatif, et élus ayant manifesté leur intérêt pour le projet et participé à leur choix.

Ces orientations ont conduit à la proposition de création de 3 espaces aménagés dans l'ancien presbytère ainsi que dans le jardin attenant. Il a été décidé de construire dans le jardin un bâtiment réservé à l'accueil du public, notamment celui des scolaires, et d'aménager le jardin pour la présentation d'objets et d'œuvres en lien avec la thématique du maritime et de la pêche.

Au rez-de-chaussée du presbytère, est prévu l'aménagement d'un espace multimédia (présentation du territoire, accessibilité aux produits terre-mer, vidéos).

Au premier étage, une exposition permanente sera installée, consacrée à la présentation des activités maritimes, de la pêche, des savoir-faire, des produits, du patrimoine matériel et immatériel. Cette exposition permanente sera réalisée à partir d'archives collectées à Propriano, en Corse et au niveau national.

Au deuxième étage, sera présenté le port de Propriano dans l'espace méditerranéen, avec une réflexion sur l'avenir dans une dimension méditerranéenne, en explorant les possibilités offertes par l'inscription de la thématique dans des projets de coopération européens.

Le Maire présente le descriptif et l'estimatif des travaux, de la muséographie et de la scénographie, pour un montant total HT de 663 927,77 €.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le projet de création de l'Écomusée de la mer, le descriptif et l'estimatif présentés,
- **MANDATE** le Maire pour engager les recherches de financement auprès de la Collectivité de Corse, notamment dans le cadre de la mesure 7 du PDRC (Plan de Développement Rural de la Corse) : Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales, sous mesure 7.4.

La présente délibération est adoptée par 25 voix Pour, 0 voix Contre.

**FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Télétransmission de l'acte, le : 08.07.2024

Publication électronique de l'acte exécutoire le : 09.07.2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20240705-2024-057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2024

Fait à PROPRIANO, le 05 juillet 2024

Le Maire



Paul Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance



Elisabeth TABERNER

